



Municipalité de Roxton Pond
901, rue Saint-Jean
Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0
Tél. : 450 372-6875

AVIS PUBLIC D'EXAMEN DE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

En vertu de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (c. A-19.1) et de l'article 431 du *Code municipal* (c. C-27.1) :

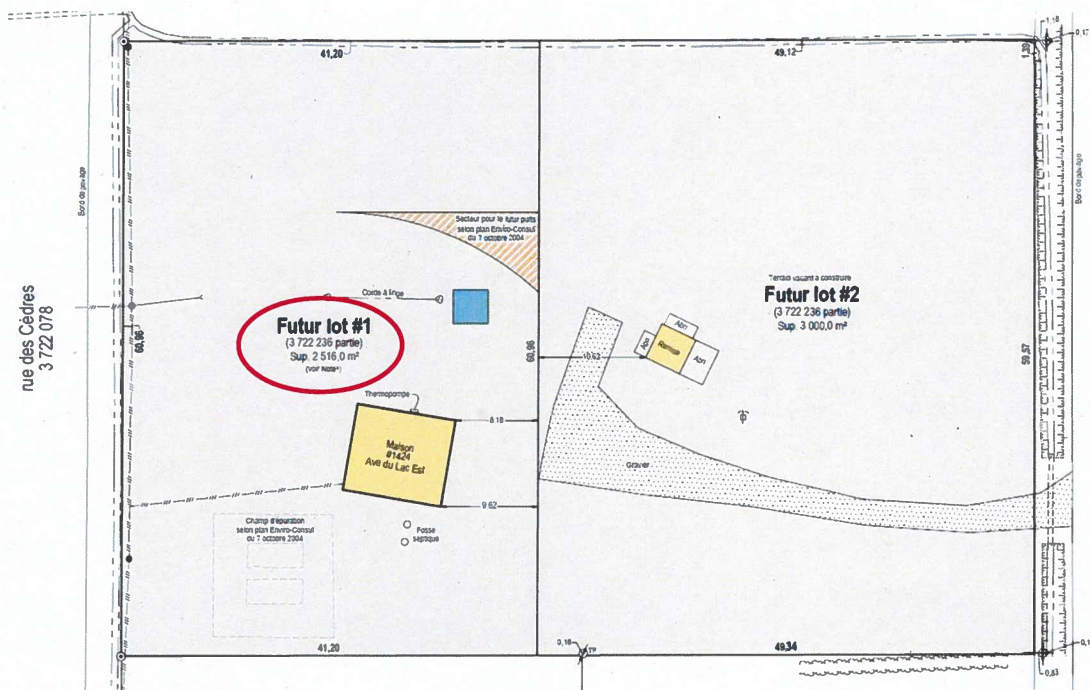
AVIS PUBLIC est par les présentes signifié par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Roxton Pond que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante lors de sa séance ordinaire du 6 août 2024, à 19 h 30, qui se déroulera au 901, rue Saint-Jean à Roxton Pond.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2024-00009 AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 12-14 POUR OBTENIR UN PERMIS DE LOTISSEMENT

Cette demande concerne le terrain situé au 1424, avenue du Lac Est, sur le lot 3 722 236 du cadastre du Québec, dans la zone R-2 du plan de zonage du Règlement de zonage n° 11-14.

La nature de la demande consiste à autoriser, par voie de résolution, la superficie du futur lot # 1 qui serait de 2 516,0 m² au lieu de respecter une superficie de 3 000 m² telle que prescrite à l'article 50 du Règlement de lotissement n° 12-14.

Le projet de lotissement peut être constaté, ci-dessous, sur l'extrait annoté préparé par M^{me} Émilie Martin-Ouellet, arpenteuse-géomètre, le 9 juillet 2024.



Extrait annoté du projet de lotissement préparé M^{me} Émilie Martin-Ouellet, arpenteuse-géomètre, le 11 juillet 2024

La présente demande est étudiée en vertu du Règlement sur les dérogations mineures n° 22-14, car elle déroge à une norme de lotissement.

Toute personne intéressée peut faire parvenir ses représentations à la Municipalité de Roxton Pond et se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Pour de plus amples informations, vous pouvez également contacter M. François Giasson, directeur général et greffier-trésorier, par téléphone au 450 372-6875, poste 228 ou encore par courriel au direction@roxtonpond.ca.

Donné à Roxton Pond, ce 15^e jour du mois de juillet 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

François Giasson